

Commune de Puissalicon

ARRETE N° 2025-119

Interdiction de circuler, stationner et dépasser rue des Montels

Le Maire de la Commune de Puissalicon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande en date du 18 juin 2025, par laquelle AGR PISCINE, 12 avenue des Colombes – 34420 VILLENEUVE-LES-BÉZIERS, sollicite une autorisation de faire interdire la circulation ainsi que le stationnement et le dépassement devant le bien situé 70 rue des Montels, afin de permettre la livraison d'une coque avec grue,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre 1, 8^{ème} partie : signalisation temporaire approuvée par arrêté interministériel,

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre toutes les mesures dans l'intérêt de la sécurité publique, et afin d'éviter des accidents,

Arrête

Article 1

Afin de permettre la livraison d'une coque avec grue, la circulation de tous les véhicules ainsi que le stationnement et le dépassement seront interdits devant le bien situé 70 rue des Montels, le mercredi 09 juillet 2025.

Article 2

La signalisation routière réglementaire sera conforme à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1, 8^{ème} partie).

La signalisation nécessaire dans son ensemble sera à la charge d'AGR PISCINE, afin d'assurer la protection du chantier, des usagers de la route et des piétons.

Article 3

Monsieur le Secrétaire de Mairie, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Servian et la Police Pluricommunale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Notification le 03/07/2025

Publication sur le site internet de la commune le 03/07/2025

Puissalicon le 03/07/2025

